

RAPPORT N° 03/1-56
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITION DE VEHICULES
(programme 2003)

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES

La Commune se propose de lancer un appel offre pour l'acquisition de véhicules en 2003 afin de donner aux services municipaux les moyens/ véhicules leur permettant d'une part de répondre aux exigences de proximité et de réactivité souhaitées par la population dionysienne, et d'autre part de renouveler le parc existant.

Ce marché est décomposé en neuf lots correspondant à des catégories de véhicules (véhicules particuliers, véhicules utilitaires double cabine, véhicules utilitaires, etc...) articulés en deux familles :

- A véhicules d'occasion Lot 1 à Lot 5,
- B véhicules neufs Lot 6 à Lot 9.

Je vous demande, en conséquence :

1° d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises ;

2° d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché comme suit :

- Procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33, 58 à 60 du Code des Marchés Publics) ;
- fractionnement en neuf lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct (confer le détail des lots en annexe) ;
- marché sur la base d'un prix unitaire TTC fixe ;
- durée : année civile 2003 ;

RAPPORT N° 03/1-56

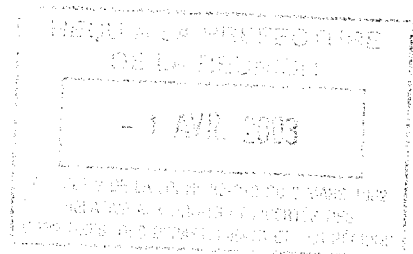
- enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 469 500 euros ;
- les crédits définitifs seront imputés sur Budget principal 2003 sous les Chapitre 21 et Article 2182 ;

3° de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;

4° d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 03/1-56
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 21 mars 2003**

OBJET

**ACQUISITION DE VEHICULES
(programme 2003)**

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels inscrits au Budget principal sous les Chapitres 21 et Article 2182 ;

Sur le RAPPORT N° 03/1-56 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Jacques MOREL, 1er Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'acquisition de véhicules (programme 2003).

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

ARTICLE 3

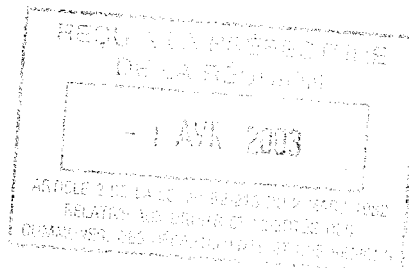
Autorise le Maire à engager la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le (s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **28 MARS** 2003

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



**ACQUISITION DE VEHICULES
(programme 2003)**

A VEHICULES D' OCCASION

-	LOT 1 VP berline - 4/5 places - 4/5 portes - compact 5/7 cv	2
-	LOT 2 VP berline - 5 places - 4/5 portes - routière 8/10 cv	1
-	LOT 3 VP berline - 4/5 places - 3/5 portes - petite citadine 4/5 cv	16
-	LOT 4 VU entreprise - 2 places - 3 portes	16
-	LOT 5 VU fourgonnette - 2 places	15

B VEHICULES NEUFS

-	LOT 6 VU plateau bennable à double cabine 3,5 t	3
-	LOT 7 VU fourgon tôle - 2/3 places	1
-	LOT 8 VU plateau bennable à double cabine > 3,5 t - équipé d'une grue de levage	1
-	LOT 9 VP combi - 4/5 places - police municipale	3

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 21 mars 2003
et annexé à la Délibération n° 02/3-56

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

